



VILLE DE
HOUILLES

VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 JUIN 2026

DCM n°26/056 – DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Commission Consultative des Services Publics Locaux – Fixation du nombre et élection des membres

République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

Le 18 juin 2026 à 20h01, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Romain BERTRAND, Maire de Houilles.

(Convocations et affichage effectués le 12 juin 2026)

Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

PRÉSENTS :

M. BERTRAND Romain, M^{me} DUARTE Margarida, M. LAMBART Thierry, M. CADIOU Patrick, M^{me} BALLY Estelle, M. FERRAND Jean-Marie, M^{me} COURTET Jennifer, M. GOUT Christophe, M^{me} JUNIUS Céline, M. BRAND Stéphane, M^{me} CHARLOT Floriane (jusqu'à 21h44), M. COSTA Constantino, M. HÉBERT Charles, M. PREVEAUX Christophe, M. RAUNER Adam, M^{me} PELLAUMAIL Isabelle, M^{me} SINACOLA Agnès, M^{me} GOMMÉ Stéphanie, M^{me} ZAHZOUH Lauryn, M^{me} COLOMBANI Florence, M^{me} PILLON Emilie, M. PAYARD Jean-Claude, M. CABROL Christophe, M^{me} HERVOCHON Valérie, M. BOULILA Frédéric, M. HAUDRECHY Christophe, M. MIQUEL Pierre, M^{me} ODINOT Janick, M^{me} GONÇALVES Sylvie, M^{me} BELALA Monika, M. SCHMIDT Matthieu, M. MOURTOUX Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- | | |
|------------------------------------------|--------------------------------------|
| - M ^{me} GIROUD-COLLET Jennifer | par M. LAMBART Thierry |
| - M. CARMIER Patrick | par M. HÉBERT Charles |
| - M. RIBEIRO José | par M. BRAND Stéphane |
| - M ^{me} BA Charlotte | par M ^{me} GOMMÉ Stéphanie |
| - M. CHAMBON Julien | par M ^{me} GONÇALVES Sylvie |
| - M ^{me} GIROUX Dalila | par M. HAUDRECHY Christophe |
| - M. MAGA Sylvère | par M ^{me} ODINOT Janick |

SORTIE EN COURS DE SÉANCE :

- M^{me} CHARLOT Floriane à 21h44 (n'a pas pris part aux votes des délibérations n°26/063, n°26/064, n°26/065, n°26/066, n°26/067, n°26/068, n°26/069 et n°26/070).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- **M. CABROL Christophe** a été désigné pour remplir ces fonctions.



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 JUIN 2026

VILLE DE
HOUILLES

DCM 26/056

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Objet : Commission Consultative des Services Publics Locaux – Fixation du nombre et élection des membres

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L. 1413-1 et L. 2121-21 ;

Vu la loi n°2002-278 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale ;

Considérant que les Communes de plus de 10 000 habitants créent une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services qu'elles confient à un tiers par convention de délégation ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière ;

Considérant que la CCSPL contribue à la lisibilité et à l'efficacité de l'action publique en plaçant notamment l'usager au cœur des missions de services publics locaux ;

Considérant que, outre le Maire ou son représentant, il est proposé de fixer à 17 le nombre de membres de la CCSPL soit 13 conseillers municipaux et 4 représentants d'associations locales, soit 9 représentants de la liste majoritaire, 2 représentants de la liste Houilles la Ville que j'aime, 1 représentant de la liste Mieux vivre à Houilles, et 1 représentant de la liste Oxygène pour Houilles, afin de permettre aux différentes listes d'être représentées au sein de cette instance ;

Considérant que, suite à l'appel à candidatures pour la désignation des représentants de l'assemblée délibérante, les candidatures suivantes ont été déposées :

- Le groupe Tous ensemble pour Houilles propose les candidats suivants :
 - o Margarida DUARTE, Thierry LAMBART, Adam RAUNER, Jean-Marie FERRAND, Charles HÉBERT, Céline JUNIUS, Jean-Claude PAYARD, Agnès SINACOLA, et Christophe GOUT
- Le groupe Houilles la Ville que j'aime propose les candidats suivants :
 - o Sylvie GONÇALVES et Christophe HAUDRECHY
- Le groupe Mieux vivre à Houilles propose le candidat suivant :
 - o Matthieu SCHMIDT
- Le groupe Oxygène pour Houilles propose le candidat suivant :
 - o Jean-François MOURTOUX

Considérant qu'il est proposé de nommer les 4 représentants d'associations locales suivantes :

- Association L'Escale : Marie-Ange DUSSOUS
- Association La Balle au bond : Maria DA CUNHA
- Association OMS : Jean-Pierre AUBERTIN
- Association Loisirs et Solidarités des Retraités : Gisèle ROQUE

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20260618-DCM26-056-DE
Date de réception préfecture : 23/06/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (art. L. 411-7 CRPA).

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles par courrier ou sur le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, ou à compter de la réponse explicite ou un implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des membres de cette Commission ;

Considérant les avis favorables des commissions municipales n° 1 et 2 ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

Article 1^{er} : **CRÉE** la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), présidée par le Maire.

Article 2 : **FIXE** à 17 le nombre de membres de la CCSPL (hors Président) soit 13 conseillers municipaux et 4 représentants d'associations locales. Les membres élus sont répartis à la représentation proportionnelle, soit 9 représentants de la liste majoritaire, 2 représentants de la liste Houilles la Ville que j'aime, 1 représentant de la liste Mieux vivre à Houilles, et 1 représentant de la liste Oxygène pour Houilles.

Article 3 : **DÉCIDE À L'UNANIMITÉ** de ne pas procéder au scrutin secret pour l'élection des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Article 4 : **DÉCLARE** membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Ville de Houilles les élus suivants et **NOMME** les représentants d'associations locales suivants :

Représentants de l'Assemblée	Représentants d'Associations Locales
Margarida DUARTE	Marie-Ange DUSSOUS
Thierry LAMBART	Maria DA CUNHA
Adam RAUNER	Jean-Pierre AUBERTIN
Jean-Marie FERRAND	Gisèle ROQUE
Charles HÉBERT	
Céline JUNIUS	
Jean-Claude PAYARD	
Agnès SINACOLA	
Christophe GOUT	
Sylvie GONÇALVES	
Christophe HAUDRECHY	
Matthieu SCHMIDT	
Jean-François MOURTOUX	

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20260618-DCM26-056-DE
Date de réception en préfecture : 23/06/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa réception, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles par courrier ou sur le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivalent à une décision implicite de rejet (art. L. 411-7 CRPA).

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles par courrier ou sur le site Télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, ou à compter de la réponse explicite ou un implicite de Monsieur le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Article 5 : **Ampliation** de la présente délibération sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Saint-Germain-en-Laye.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1

du CGCT ont été accomplies pour

le présent acte.

AR. délivré le : 23/06/2026

Publication effectuée le : 23/06/2026

Exécutoire ce jour : 23/06/2026



Romain BERTRAND